

Résumé non technique

I. Résumé non technique

I. 1. Description du projet

Le projet de construction d'une zone d'activité pour la SCI BES-JACK d'une surface au sol d'environ 10,1 ha est situé à Bressols (Figure 1), dans un contexte de zone d'activité. Il prend place sur un terrain plat sur une parcelle agricole

La carte ci-après permet de localiser l'emprise du projet à l'échelle nationale, départementale puis communale.

Parcelle section ZO 295 de la commune de BRESSOLS (82 710).

I. 2. Notice d'incidence

I. 2. 1. Etat initial

I. 2. 1. 1. Milieu physique

	Nature du risque	Niveau de risque	Evaluation du risque par rapport au projet
Risques naturels	Mouvements de terrain (aléa retrait – gonflement des argiles)	Moyenne (Source : georisque.gouv.fr)	Le site se situe sur une zone soumise à un aléa retrait et gonflement des argiles qualifié de « moyen ». Ce classement n'empêche pas la construction mais nécessite d'intégrer des dispositions constructives adéquates.
	Inondation	Nul	La commune de Bressols est soumise au règlement du PPRI qui s'applique au secteur dénommé Tarn approuvée par Arrêté Préfectoral N° 2014-239-0017 du 27 août 2014. La commune est concernée par des zones inondables mais le site du projet se situe en dehors de toute zone touchée par cet aléa. Le site n'est donc pas concerné par l'enjeu inondation.
	Cavité souterraine	Nul	Aucune cavité recensée dans un rayon de 500 m
	Radon	Potentiel catégorie 1	Le site est en zone de potentiel 1. Aucune investigation complémentaire n'est donc nécessaire.

I. 2. 1. 2. Milieu aquatique

Deux types de milieux récepteurs sont concernés :

- la masse d'eau rivière Le ruisseau du Vergnet » (FRFR315B_12).
- la masse d'eau souterraine « Alluvions de la Garonne moyenne et du Tarn aval, la Save, l'Hers mort et le Girou (FRFG020). »

L'aire d'étude est localisée sur le bassin versant de la masse superficielle : **FRR315B_12 « Ruisseau du Vergnet »**.

Un affluent du Ruisseau du Vergnet rive gauche longe le Nord de l'aire d'étude, il est de 6 km de long. Aucune station de mesure de la qualité n'est référencée sur ce cours d'eau. Les pressions ne sont pas connues.

Cette masse d'eau est de type "Alluvial", elle est libre et d'une surface de 938 km². Une autre masse d'eau souterraine, captive, est retrouvée.

I. 2. 1. 3. Milieu biologique

L'emprise du projet est située en contexte agricole.

Les enjeux concernant la faune et la flore ont fait l'objet d'études spécifique par le biais d'une étude d'impact. A l'heure actuelle, les sols sont occupés à 100% par un couvert végétal.

I. 2. 2. Analyse des effets du projet et proposition de mesures

Les incidences du projet et les mesures associées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

MILIEU	IMPACT	EVALUATION avant mesures	MESURES	EVALUATION après mesures
<u>PHYSIQUE</u>	Sur la topographie	Nul	/	Nul
<u>AQUATIQUE</u>	Zones humides	Fort	Eviter la zone humide	Nul
	Impacts quantitatifs	Faible en phase travaux	/	Nul
		Faible en phase d'exploitation	EP : Noue de rétention de 7637 m ³ avec rejet à débit régulé sur le réseau hydraulique aval EU : Rejet eaux usées traitées estimé à 42 m ³ /j via station de 280 EH	Positif
	Impacts qualitatifs	Faible en phase travaux	Mise en œuvre préalable de noue de rétention Mesures inscrites dans plan d'intervention (stationnement hors secteur sensible, kit anti-pollution, etc.)	Très faible
		Faible en phase exploitation	EP : Bassin de rétention de 7637m ³ avec rejet à débit régulé sur le réseau hydraulique aval	Positif
			EU : Station avec performances épuratoires équivalentes à celles d'une boue activée	Faible
<u>NATUREL</u>	Incidence sur les sites Natura 2000 et ZNIEFF	Nul	/	Positif
	Impacts sur la faune et la flore	Très faible	Mesures inscrites dans l'étude d'impact (en annexe)	Nul

I. 2. 3. Moyens de surveillance et d'entretien

Le projet intègre des mesures de surveillance et d'entretien avec une politique générale de l'entretien qui sera ajustée suite à l'observation du fonctionnement des ouvrages. Un entretien préventif sera réalisé (nettoyage, vidanges, ...) au moins 2 fois par an. L'entretien curatif sera réalisé lorsque le fonctionnement hydraulique du site ne sera plus assuré ou sera défaillant. Une attention particulière sera portée en cas de pollution accidentelle. Une surveillance sera réalisée et intégrée dans la procédure d'entretien.